



Le point sur...

Les travaux du nouveau marché avancent à bon rythme

C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons constater l'avancement des travaux de la future halle ! Ce chantier emblématique incarne pleinement notre volonté de redynamiser la vie commerciale de notre ville et d'offrir un lieu convivial, attractif, en plein cœur de Villeneuve-le-Roi.

Chaque jour, les équipes municipales et les entreprises mobilisées sont à pied d'œuvre pour respecter le calendrier des travaux, qui devrait prendre fin vers mi-2026.

La construction de la future halle du marché entre dans le cadre de notre opération « Cœur de Ville ». Celle-ci comprend également la création du parking souterrain, l'aménagement de deux places

végétalisées (rue De-Gaulle et avenue Paul-Vaillant-Couturier), ainsi que la réfection complète des rues annexes. L'objectif est donc de rendre notre centre-ville plus vivant, plus agréable et plus accueillant, comme nous avons commencé à le faire avec la première partie de la rue De-Gaulle.

L'ensemble de cette opération est estimée à 24 millions d'euros. Seulement 14 millions restent à la charge de la Ville grâce aux subventions de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris notamment. Il s'agit d'un investissement stratégique, calculé et préparé depuis le début du mandat, qui permet de respecter nos engagements financiers, sans hausse d'impôts locaux ni augmentation de la dette.

Bien à vous

Didier Gonzales
Maire de Villeneuve-le-Roi





15 000 m³
de terrassement

TERRASSEMENT ET CRÉATION DES MURS PÉRIPHÉRIQUES

Le creusement du parking souterrain, qui comprendra 150 places, s'est déroulé tout au long du premier trimestre. 270 pieux de forage ont été nécessaires. Les murs périphériques de la structure ont également été réalisés. Ils joueront un rôle essentiel dans la stabilité et l'étanchéité de l'ouvrage. Pour les maintenir, des poutres en bois provisoires ont été installées. Elles seront enlevées quand la dalle du rez-de-chaussée sera terminée.



COULAGE DES DALLES

Environ 20 % de la dalle du sous-sol est coulé chaque semaine, depuis mi-mai. Les poteaux et les poutres en béton, qui servent à porter le rez-de-chaussée, sont installés au fur et à mesure. La dalle du rez-de-chaussée sera ensuite coulée. Le ferrailage, indispensable pour assurer la solidité et la longévité de la structure, est réalisé à chaque étape.



PROCHAINEMENT

DÉBUT JUILLET

Travaux d'aménagement
de la rue Gabriel-Péri.

FIN DE L'ÉTÉ

Élévation de la charpente. 94 massifs de pieds de charpente seront nécessaires. Il s'agit de petits blocs situés au niveau du sol, destinés à recevoir et à supporter le poids de la structure en bois.

POUR SE DONNER UNE IDÉE...

Venez découvrir le prototype de la future halle, installé rue du Marché. Il s'agit d'une maquette grandeur nature d'un pan de mur. Outil de travail, il sert à contrôler le choix des matériaux et les techniques de mises en œuvre.



L'opération «Cœur de ville» est subventionnée par :

• RÉGION ÎLE-DE-FRANCE **4 millions €**

• FCTVA **4 millions €**

FONDS DE COMPENSATION POUR LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

• MÉTROPOLE DU GRAND PARIS **2 millions €**

✓ **RESTE À CHARGE POUR LA VILLE** **14 millions €**

Elle comprend :

• nouvelle halle • 2 parvis végétalisés • parking souterrain • aménagement des rues annexes.